



CROSMIÈRES

Descente de caisses à savon

23/09/2023



Commune de Crosmières

Pour toutes informations, contacter :

M. FORGEARD Cédric – c.forgeard@mairie-crosmieres.fr – 06 16 33 88 43

M.LEDOUX Jean-Paul – jpsledoux@gmail.com - 07 81 20 78 10

Inscriptions :

Mairie de Crosmières – t.ricot@mairie-crosmieres.fr - 02.43.45.83.49



Avec la même envie de partager un moment convivial et festif, dans un esprit d'entraide entre génération, fédérant voisins, amis, écoles, associations, entreprises... la commune de Crosmières organise sa deuxième course de caisses à savon, avec la même devise... **Bon esprit, bonne humeur, bonne ambiance !**

LA DESCENTE EST OUVERTE A TOUS ; C'EST UN MOMENT DE PLAISIR, D'AMUSEMENT.

- DATE : Le 23 septembre 2023
- LIEU : Descente des Renardières (route de la Culetterie), route au-dessus du stade



REGLEMENT

• **PARTICIPANTS**

Ouvert à tous à partir de **8 ans**.

Un équipage pour la course est limité à **4 personnes** (mais nombre illimité lors de la Chorégraphie déguisée).

- **Toute l'équipe devra être déguisée selon le thème choisi pour leur Caisse à Savon.**
- **Création d'une chorégraphie dynamique de 30 secondes** avant la première descente, et qui sera notée ; qualité et ambiance.
- **Une musique devra être donnée auparavant** pour la chorégraphie, et qui servira également pour la descente (passée dans la sono).

• **RESPONSABILITES**

La descente est sous la responsabilité des participants (pilotes et pousseurs). Pour les mineurs, la descente est sous la responsabilité du représentant légal. (**Autorisation du représentant légal à remettre avec le dépôt du dossier d'inscription**).



• LE VEHICULE

Les caisses à savon sont des véhicules à 3 ou 4 roues, mono ou biplace, sans moteur, sur un châssis en bois, en métal ou tout matériau suffisamment résistant.

Il sera apprécié qu'elles soient fabriquées à partir de pièces de récupération.

(La déchetterie de Crosmières se propose de mettre de côté toutes pièces pouvant servir à l'élaboration de celle-ci).

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité, la caisse étant placée sur une pente.

L'équipe pourra pousser la caisse dans l'intervalle marqué au sol.

Normes techniques :

Longueur maximum 2,50 m - Largeur maximum (hors tout) 1,5 m – Hauteur max 3m - Garde au sol minimum (conseillée) 5 cm –

Roues : Minimum 3

- Freinage obligatoire

- Direction obligatoire.

- Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique).

- S'il y a un siège, il doit être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.

- **Prévoir un emplacement pour fixer le numéro de la caisse attribué lors de l'inscription.**

• REMORQUAGE

Afin de remonter les véhicules au départ, des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules. Ces attaches doivent être boulonnées ou soudées. Le véhicule doit tenir à son propre remorquage et celui des autres véhicules attachés en série. **(Attention, sans ce système, les équipes devront remonter leur caisse manuellement dans un délai restreint).**

• SECURITE DES PILOTES

Le port du casque Intégral et de gants résistants sont obligatoires (pas de mitaine ni gants en laine).

Le port de chaussures fermées et de vêtements (pantalons longs et manches longues) **protégeant l'ensemble du corps est obligatoire.**

Les gants, coudières et genouillères sont conseillés **pour les pousseurs.**

L'échange de pilote est possible au sein de l'équipe entre chaque descente.

• DECORATION

La décoration et l'originalité sont les maîtres mots de cette caisse à savon.

La publicité est permise, elle ne doit pas exiger de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux. Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites. Le sponsoring est autorisé.

• JUGES

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules. Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.



• **LE PARCOURS**

La piste mesure environ 500 mètres.

Des bottes de paille serviront de protection et d'obstacles à éviter. Il y aura des tremplins sur la deuxième course. L'arrivée est dans un espace assez court, les véhicules devront pouvoir freiner.

• **DROIT A L'IMAGE**

Les participants à la course autorisent à publier leurs images et celles de leurs caisses à savon (photographie/film), sans que cela ne leur ouvre des droits, rémunérations ou indemnités. Cette opération est soumise, le cas échéant, aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978.

• **RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Le propriétaire et le pilote (ou représentant légal) se rendent responsables de ce qui est construit et installé sur le véhicule de course y compris les dimensions de châssis, des roues (le gonflage des pneumatiques est sous la responsabilité du pilote ou des parents), ses axes, freins, etc.

• **ASSURANCES**

Concernant les assurances nous nous dégageons de toute responsabilité sur d'éventuels accidents entre les participants et dommages causés à des tiers, seule votre responsabilité civile sera votre assurance. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

• **SECURITE**

Les premiers secours seront au courant de la manifestation et appelés s'il y avait un incident.

• **ACCEPTATION DU REGLEMENT / DEPOT**

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité, qui a valeur de contrat. Toutes questions d'application ou d'interprétation du règlement, ou toutes questions imprévues qui viendraient à se poser, seront tranchées souverainement, sans recours possible, par l'organisation ou par le jury de la course, en fonction de la nature de la question et dans le respect de la loi française.

• **INSCRIPTIONS**

Le nombre de caisses maximum est fixé à 50.

Inscriptions ouvertes du **9 mai au 04 septembre 2022**. L'inscription sera validée à réception du **dossier complet** à la mairie de Crosmières (à l'accueil de la mairie, par voie postale ou par mail).

Mairie de Crosmières – Rue du Taffary – 72200 Crosmières

t.ricot@mairie-crosmieres.fr

Le responsable d'équipage s'engage à communiquer ce règlement aux autres membres de son équipe et à veiller à son respect. A fournir le dossier complet, composé de :

- La fiche d'inscription pour chacun des membres de l'équipage (voir annexe 1)
- L'autorisation du représentant légal pour les mineurs (voir annexe 2)



• **LE DEROULEMENT**

Lieu du rassemblement du matin (rue du Taffary)

8h30 – 09h30 : Accueil des membres de l'équipe et contrôle et validation des Caisses à Savon, remise des dossards, validation musique chorégraphie. Les voitures avec remorques devront déposer leur caisse rue du Taffary puis aller se garer sur le parking prévu, au stade (signalétique prévue).

10h00 – 10h45 : Défilé : *Départ de la rue du Taffary, traversée de la rue Nationale, rue de la Promenade, arrivée au stade*

Le pilote devra être accompagné de son équipe déguisée pour pousser la caisse (respect de la sécurité lors du convoi).

11h00 – 13h30 : Notation Caisse + équipe + Chorégraphie notée, et 1ère descente chronométrée.

13h30 – 15h00 : Podium Choré + esthétique caisse et équipe - Repas

15h30 – 17h30 : Lancement des descentes de caisses à savon.

18h00 : Podium

Grille d'évaluation Esthétique

<u>Critères / Notes</u>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Respect du thème choisi										
Qualité caisse										
Qualité Déguisement										
<u>Critères / Notes</u>	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
Chorégraphie										
Ambiance de l'équipe										
TOTAL	/80									

Grille de Chrono

Equipe	Temps 1	Temps 2	Meilleur temps	Classement
Equipage 1				
Equipage 2				



Annexe 1

FICHE D'INSCRIPTION POUR LA COURSE (4 maximum) 1 fiche par participant

NOM DE L'EQUIPE :

NOM : _____ Responsable d'équipe Oui - Non (Rayer la mention inutile)

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphones : _____

Email : _____

Nom de votre caisse (facultatif): _____

JOINDRE UNE FICHE PAR PARTICIPANT A LA COURSE

Pièces à joindre obligatoirement :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Autorisation du représentant légal pour les mineurs
- Lecture et respect du Règlement par la signature ci-dessous
- Musique Chorégraphie
- Chèque d'inscription de 10€ qui vous sera rendu le jour de la course si vous êtes présent

Par cet engagement, j'atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, j'accepte le règlement de l'épreuve et j'autorise le droit à l'image.

Fait à _____ le _____ " Signature "



Annexe 2

Autorisation représentant légal / Descente de caisses à savon de
CROSMIERES

Samedi 24 Septembre 2023

(Monsieur ou Madame) (nom et prénom).....,

Demeurant (adresse complète).....

..... Agissant en
qualité de (père ou mère), autorise (mon fils ou ma fille) (1) (nom et prénom)

.....
et demeurant à la même adresse (ou une autre si elle est différente)

.....
.....
À participer la course de caisses à savon organisée par la commune de CROSMIERES.

Je certifie avoir l'autorité légale sur cet enfant.

Signature